

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°76-252 du 11 Octobre 1976

portant nomination et promotion, à titre
exceptionnel et étranger, dans l'Ordre
National du Bénin -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Est nommé et promu à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin, au grade de COMMANDEUR, pour prendre rang du 11 Juillet 1976 :

Mr Onno P L U G
Délégué de la Commission des Communautés
Economiques Européennes (C.E.E.) en République
Populaire du Bénin -

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 11 Octobre 1976

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU.

LE GRAND CHANCELIER DE L'O.N.B.

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4
MINISTERES 16 SGG 4 SPD 2 DPE
DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-ONEPI-
IGF-JORD 5 EMGN 4 INTERESSE 1
GDE CHANCEL.20 DIR.CAB.MIL. 2

M.S.COULIBALY.